

AMENDEMENT

Ann 1
Art 3

Projet de loi n° 3

**LOI FAVORISANT LA SÉCURITÉ EN MATIÈRE DE
TRANSPORT SCOLAIRE ET UN MEILLEUR ENCADREMENT DU
COURTAGE EN SERVICES DE CAMIONNAGE EN VRAC**

ARTICLE 3

Remplacer, dans le texte anglais du deuxième alinéa de l'article 35.4 proposé par l'article 3, le mot « executory » par le mot « enforceable ».

Adopté
m